



B O A D

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET

Procédure restreinte régionale –Pré-qualification

Recrutement d'un cabinet pour le renforcement des capacités de collaborateurs de la BOAD sur le thème « Cadre d'Appétence au risque et Capital économique ».

AMI/001/2022/DGR/BOAD

I. DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Marché à prix forfaitaire

2. Description du marché

L'objectif principal de la mission est de permettre aux équipes des Départements Risques, Sectoriels, Finances, et Planification de maîtriser davantage le cadre opérationnel de l'appétence au risque (Risk Appetite Framework ou RAF) et des modèles de capital économique ainsi que leur utilisation dans l'allocation des fonds propres, la détermination et le suivi des limites d'intervention, la mesure des effets de diversification, la tarification des opérations bancaires et le suivi de la rentabilité des concours.

De façon spécifique, il s'agira, par deux séminaires distincts, pour le cabinet :

- ✓ de s'appesantir sur le contexte de l'implémentation du capital économique conformément au dispositif prudentiel bâlois et des exigences liées à l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process) ;
- ✓ d'expliquer les fondements du cadre d'appétence au risque et sa mise en œuvre dans une institution comme la BOAD ;
- ✓ de permettre la bonne compréhension de la calibration des seuils de tolérance au risque ;
- ✓ de couvrir les aspects de la gouvernance inhérents au RAF et, notamment, de décrire les responsabilités de toutes les parties prenantes impliquées dans le suivi et la mise en œuvre du dispositif d'appétence au risque ;
- ✓ de renforcer les capacités pour une meilleure connaissance des modèles d'évaluation du risque de crédit et une pleine appropriation des paramètres et de la méthodologie de Credit Metrics ;
- ✓ de permettre une meilleure maîtrise des limites d'interventions basées sur le capital économique (appétence au risque, tolérance, capacité).

3. Nombre et intitulé des lots

Marché en lot unique.

4. Budget maximum

Vingt millions (20 000 000 FCFA).

II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Éligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) :

- (1) La participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale d'un État éligible, conformément au Guide des Procédures d'Achats de la BOAD (disponible sur le site web www.boad.org/procedures/) ;
- (2) La participation aux appels d'offres est ouverte aux organisations nationales ou régionales (par nature quel que soit le lieu où elles siègent). Les Organisations Internationales n'ont en effet à ce titre pas de nationalité. Ce sont des entités formées par au moins deux États et reconnues comme telles par un État tiers. Leur acte fondateur les définit comme non sujettes aux lois nationales du pays de leur Siège.

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du Guide des Procédures d'Achats de la BOAD disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée.

III. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

9. Date prévue de commencement du marché

15 octobre 2022 au plus tard.

10. Durée de mise en œuvre du marché

Cinq (05) jours ouvrés par session de formation

IV. CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire. Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente devrait être fournie.

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen (calculé sur les années 2021, 2020 et 2019) supérieur au budget maximal alloué au marché.

2) Capacité technique du soumissionnaire

Avoir réalisé avec satisfaction, au cours des cinq dernières années (2018, 2019, 2020, 2021,2022), au moins deux (02) formations en rapport avec le thème du présent marché.

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 4 et 8 candidats.

Si plus de quatre candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et identifier les quatre meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après :

a. le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère 2 ;

b. la valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère 2.

N.B. : le premier critère de comparaison additionnel sera appliqué à tous les candidats éligibles qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les huit (08) meilleurs candidats parce que deux candidats ou plus sont à égalité pour la 8^{ème} position, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'à ces candidats qui sont à égalité.

12. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse.

V. SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt est fixée au **06 septembre 2022 à 16H30 (GMT)**.

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en utilisant le formulaire de soumission disponible sur le site web www.boad.org/avis-appel-manifestation/.

15. Informations complémentaires et modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre **8h30 et 16h30 (GMT)** au plus tard le **30 août 2022 à 16H30 (GMT)**, auprès de la BOAD, par courriel à l'adresse osakhoeklo@boad.org avec copie à kcisse@boad.org et syo@boad.org.

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestation d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, par courriel (au format PDF) en précisant l'objet "Réponse à l'avis d'appel à manifestation d'intérêt – AMI/001/2022/DGR/BOAD, au plus tard le 06 septembre 2022 à 16H30 (GMT) à l'adresse osakhoeklo@boad.org avec copie à kcisse@boad.org et syo@boad.org.

S'ils le souhaitent, les candidats peuvent envoyer une copie physique de leurs dossiers sous plis fermés portant l'adresse ci-dessous, en indiquant la référence de l'Avis à Manifestation d'Intérêt en caractère bien lisible en français, avant la date limite du 06 septembre 2022 à 16H30 (GMT) :

*Madame le Directeur du Département de la Gestion des Risques
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
68, avenue de la Libération
BP 1172 Lomé-Togo
Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt – Référence N°
AMI/001/2022/DGR/BOAD.*

En cas de divergence entre la version physique et la version électronique, la version électronique fera foi.

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

La BOAD respecte pour la mise en œuvre de cet appel d'offres, la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement de l'Union Européenne n.°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Ainsi, et dans le cadre des envois électroniques des offres, toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent appel d'offres, et pourront également être transmises aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection. Le soumissionnaire dispose d'un droit d'accès aux données à caractère personnel le concernant, de même que d'un droit de rectification de ces données. Toute question du soumissionnaire, relative au traitement des données à caractère personnel le concernant, peut être adressée à la BOAD.

16. Debriefing

Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande. La Banque communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

18. Base juridique

Le Guide des Procédures d'Achats de la BOAD, disponible sur le site web www.boad.org/politiques-procedures-directives.

N.B : La BOAD se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt (AMI).